



Lyon, vendredi 8 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03956

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Feux d'artifices (ville de lyon)**bief de pierre bénite (saône)**

Arrêt de navigation (Avirons - dans les deux sens, Bateaux à voile - dans les deux sens, Bateaux historiques - dans les deux sens, Bateaux nolisés - dans les deux sens, Embarcations de pêche - dans les deux sens, Engins motorisés de loisirs - dans les deux sens, jet-skis - dans les deux sens, Menue embarcation - dans les deux sens, Pénichettes - dans les deux sens, Plaisanciers - dans les deux sens)

- le 14/07/2022 de 20:00 à 23:00

o Saône

entre les pk 3.550 (pont BONAPARTE) et pk 4.380 (pont LA FEUILLEE)

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/07/2022 de 20:00 à 23:00

o Saône

entre les pk 3.550 (pont BONAPARTE) et pk 4.380 (pont LA FEUILLEE)

Commentaire :

dans le cadre de la fête nationale ,un spectacle pyrotechnique sera tiré entre 22h30et 23h00 depuis la colline de FOURVIERE. Pour le bon ordre et la sécurité de la navigation en transit , des mesures temporaires ont été émises par arrêté préfectoral dans le secteur concerné,l'interdiction de stationner le long des quais est valable pour tous les navigants sauf les bateaux de police, secours et bateaux promenades.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

15/07/2022

Service Fluvial Lyonnais (SFL)

4, rue Jonas Salk

69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Par délégation

Signé

Thierry SADONNET